

LES VALEURS DE L'APRÈS-CRISE



Par **François BAROIN**,
Député de l'Aube, Maire de Troyes

Les crises financière, économique et bientôt sociale ont-elles induit une crise des valeurs ? Franchement je ne le crois pas.

Tel le gros orage, la crise aura aussi le mérite de nettoyer les fausses valeurs comme les valeurs parasites. Elle nous permet de mieux apprécier la solidité des valeurs de notre idéal républicain.

Liberté : nous redécouvrons la finesse de cette valeur par sa contrepartie, je dirais même par son ultime protection, la loi : pas de liberté sans règles partagées. Toutes les offensives répétées de tel ou tel groupe de vouloir l'ignorer, des faucheurs volontaires aux tenants de la burqa en passant par les ultralibéraux économiques, montrent bien la modernité absolue de la valeur Liberté.

Egalité : la crise a touché à sa façon chaque français sans distinction en commençant par ceux qui se croyaient intouchables. Notre République, laïque et indivisible, bâtie sur la prééminence du citoyen sur tout groupe ou association, véritable garantie de l'égalité des citoyens, a su repousser la loi du nombre, les tentations communautaristes.

Fraternité : c'est la solidarité républicaine où l'homme est le centre. La crise a révélé à beaucoup que cette valeur qui imprègne toute l'organisation de notre nation, permettait aux français et à notre Etat de bénéficier d'un réel « amortisseur ».

Notre force, notre puissance, notre résistance à la crise, nous la devons à ces valeurs que nos anciens ont su porter à travers les âges. Nous avons un devoir historique de les faire vivre dans la nouvelle politique de civilisation que nous devons mettre en œuvre. ■

EN BREF

Le Mercredi 24 juin 2009, Dialogue & Initiative et Génération France.fr ont organisé un débat commun sur le thème « **De la crise à l'après-crise, quel modèle pour la France ?** ». De nombreux intervenants tels que Maud Fontenoy, Yann Arthus-Bertrand ou encore Manuel Valls ainsi que de nombreux parlementaires se sont réunis autour de Jean-Pierre Raffarin et de Jean-François Copé pour des échanges à la fois animés et constructifs. Retrouvez les vidéos de la soirée sur www.dialogue-initiative.com ■



Jean-Pierre Raffarin, Jean-François Copé, Manuel Valls, Anne-Marie Idrac, Brice Teinturier et Marc Laffineur



Jean-Pierre Raffarin, Anne-Marie Idrac, Alain Juppé, Jean François-Poncet et Jean-Pierre Chevènement

Le Vendredi 28 août 2009, Jean-Pierre Raffarin et la Fondation Prospective et Innovation ont organisé leur séminaire d'été annuel sur le thème « **La Chine vue des Etats-Unis** » au Futuroscope. De nombreuses personnalités ont participé à cette journée tels que Alain Juppé, Pierre Lellouche, Anne-Marie Idrac ou encore Jean-Pierre Chevènement. Pour cette 4^{ème} édition, plus de 300 personnes ont assisté à cette réunion qui a permis de réfléchir à l'émergence pacifique de la Chine sur la scène internationale. ■

Dialogue - Responsable de publication : Marc Laffineur, Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 Paris
 Blog : www.carnetjpr.com - Site : www.dialogue-initiative.com - Contact : Fabien Simon, fsimon@dialogue-initiative.com



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
 Adresse :
 Commune : C.P. :
 Tél : Portable : Courriel :
 Profession : Membre d'un parti politique :
 Mandat :
 Centres d'intérêt :

Souhaite adhérer

Souhaite renouveler mon adhésion à D&I

Cotisation : 10 € (étudiant, sans emploi)

20 €

Cotisation de soutien : _____ €

Merci de rédiger votre chèque à l'ordre de l' " ANFDI " (Association Nationale de Financement de Dialogue et Initiative). Vous recevrez un reçu fiscal permettant de déduire de vos impôts, 66% de la somme versée.

Date et signature

A renvoyer à : Bureau de Jean-Pierre Raffarin
 55, rue de la Boétie
 75008 PARIS



Améliorer la gouvernance mondiale

Il y a un an, la crise des subprimes et les conséquences économiques qui s'ensuivent ont manifesté avec force la réalité de la mondialisation

et de son irrésistible progression. L'expression « village monde » n'a jamais été aussi juste. Nous sommes définitivement dans l'ère de l'interdépendance étroite entre les pays, dans un nombre toujours plus vaste d'activités humaines. Ce phénomène irrésistible appelle une gouvernance mondiale efficace et cohérente reposant sur une architecture institutionnelle internationale qui doit être parachevée si l'on veut qu'elle réponde pleinement à sa vocation de régulateur de la mondialisation.

Des organisations doivent être réformées. C'est le cas du Fond monétaire International dont la mutation, à l'ordre du jour du sommet de Pittsburgh, devrait permettre de passer dans l'après Bretton Woods et tenir compte des nouveaux paramètres monétaires, financiers, économiques. D'autres doivent prendre de l'ampleur comme l'Organisation Internationale du Travail. De nouvelles institutions sont également nécessaires pour répondre à de nouveaux enjeux. Je soutiens ainsi la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement regroupant l'ensemble des instruments au service de ces questions.

Mais surtout, il faut que les organisations internationales coordonnent davantage leurs travaux afin d'assurer une meilleure application des recommandations éthiques établies par la communauté internationale. Comment accepter qu'aujourd'hui, des produits commercialisés soient fabriqués par des enfants? L'OIT ou l'Organisation Mondiale de l'Environnement doivent donc faire jeu égal avec le FMI ou l'OMC. C'est à cette condition, que nous pourrions mettre fin, à des réalités qui, en plus d'être de scandaleuses violations de la dignité humaine, faussent les règles du jeu du commerce mondial. Le dumping social ou écologique induit par la mondialisation, profite du cloisonnement de l'activité des organisations internationales. La gouvernance mondiale souhaitée par le Président de la République et que je soutiens ardemment, c'est au contraire, une synergie, une collaboration internationale plus étroite pour le développement solidaire de tous les peuples.

Axel PONIATOWSKI
Député du Val d'Oise

Président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale
Secrétaire général adjoint de l'UMP

LA RÉPUBLIQUE DU LEADERSHIP

selon Jean-Pierre Raffarin



Pour Jean-Pierre Raffarin, avec Nicolas Sarkozy, nous entrons dans « la République du leadership ». Cette transformation de notre gouvernance se traduit par une concentration des pouvoirs entre les mains du Président qui assume pleinement ses responsabilités et pilote le parti majoritaire (voire même l'opposition ...).

Cette stratégie nécessite une union de sa majorité élargie afin de faire le score le plus élevé possible au 1^{er} tour des élections. Pour cela, son bilan et ses réformes permanentes doivent être soutenues et expliquées par la majorité présidentielle.

Cette forme de modernité, d'incarnation d'une politique par un homme, a été installée par Tony Blair et est pratiquée par Barack Obama.

Nous avons mesuré les progrès de l'Europe sous l'impulsion du leadership de la Présidence française, nous constatons aussi les fragilités du parti socialiste quand il ne réussit pas à dégager un leader. Une organisation sans leadership se disperse et se divise. La méthode de Nicolas Sarkozy a convaincu en France, en Europe et au G20 parce qu'elle apporte efficacité et lisibilité qui sont les piliers de la modernité. L'avenir de cette nouvelle gouvernance passe par de nouveaux équilibres institutionnels et notamment le renforcement des contre pouvoirs, au Parlement, dans la décentralisation, avec les corps intermédiaires et le dialogue social. Nous sommes en route vers un système présidentiel à la Française.

FOCUS

LES PRIORITÉS ET INVESTISSEMENTS D'AVENIR



par Valérie PÉCRESSE
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Alors que l'économie mondiale traverse aujourd'hui une crise sans précédent, il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'accompagner les entreprises et les ménages en ces temps difficiles, mais aussi de faire de cette période de remise en question une opportunité pour notre avenir, pour notre économie et pour nos emplois.

Pour cela, nous devons miser massivement sur la recherche et l'innovation, atout indispensable pour faire de nos industriels des champions internationaux et de nos jeunes des acteurs de la société mondialisée de demain. C'est tout le sens de la politique que je mène au sein du gouvernement depuis deux ans maintenant, avec la réforme des universités et du système français de recherche. Avec un budget consacré à l'enseignement supérieur et à la recherche en augmentation de 1,8 milliards d'euros par an, nous nous donnons les moyens d'entrer dans l'économie de la connaissance.

suite p. 2

Ces moyens supplémentaires, ils doivent être consacrés à un nombre limité de priorités. C'est tout l'objet de la stratégie nationale de recherche et d'innovation qui sera arrêtée dans les prochaines semaines à l'issue d'un long processus de concertation ouverte entre chercheurs, industriels et responsables politiques et associatifs. Cinq grands principes et trois axes prioritaires de recherche ont d'ores et déjà émergé.

Parmi les grands principes, deux me semblent mériter une attention particulière. Tout d'abord, faire de la recherche fondamentale une priorité politique parce qu'elle est indispensable à toute société de la connaissance. C'est en ce sens que j'ai renforcé encore la programmation « blanche » de l'Agence nationale de la recherche qui finance les projets de recherche selon un seul critère, celui de l'excellence scientifique, quelle que soit la finalité des travaux envisagés.

Autre principe fondamental à mes yeux, assurer une relation constante, partenariale et dynamique entre la recherche publique et les entreprises pour faire de la recherche un avantage décisif en termes de compétitivité et de croissance pour notre économie. Ces partenariats prennent la forme de plateformes scientifiques et technologiques partagées entre public et privé, comme le centre dédié aux nanotechnologies que nous construisons sur le plateau de Saclay. Ils sont encouragés massivement avec le crédit impôt recherche que nous avons simplifié et renforcé, en remboursant ainsi 60% des dépenses de recherche des entreprises qui soustraient aux laboratoires publics.

C'est donc dans un écosystème favorable à l'innovation, où chercheurs, étudiants, industriels et grand public apprennent et construisent ensemble que nos trois grandes priorités de recherche pourront être déclinées.

Faire de la recherche fondamentale une priorité politique parce qu'elle est indispensable à toute société de la connaissance

Et d'abord la santé, le bien-être, l'alimentation et les biotechnologies. Nous devons répondre aux attentes des Français sur chacun de ces sujets, en anticipant par exemple les conséquences de l'allongement de la durée de la vie ou en faisant face à l'apparition de nouvelles maladies infectieuses. Il s'agit également de renforcer et de développer le tissu industriel français aussi bien dans les biotechnologies que dans les technologies d'imagerie médicale.

La deuxième priorité, c'est bien sûr l'urgence environnementale et les éco-technologies. Car pour protéger notre planète, l'activité humaine doit changer en profondeur et s'adapter au changement climatique global. L'urgence environnementale est une exigence, qui transformera

nos vies quotidiennes et nos entreprises. Mais c'est aussi une opportunité extraordinaire pour notre économie et nos emplois. La croissance de demain sera verte, et c'est dès aujourd'hui que nous devons la préparer.

Troisième priorité enfin, l'information, la communication et les nanotechnologies. Nous devons faire de l'excellence de notre recherche en mathématiques et en informatique un avantage décisif pour nos entreprises. Aujourd'hui, Microsoft choisit la France pour implanter un nouveau centre de recherche et développement, et nous hébergerons un des supercalculateurs européens sur le plateau de Saclay. La France prend donc une position forte dans ce domaine ; nous devons la conforter.

Avec la stratégie nationale de recherche et d'innovation, j'ai donc lancé une véritable réflexion sur les investissements d'avenir qui feront la croissance et les emplois de demain. Les résultats de ces travaux seront la base des budgets et des orientations de la recherche pour les prochaines années ; ils sont aussi bien sûr à la disposition de la commission présidée par Alain Juppé et Michel Rocard. Car celle-ci devra justement définir les projets d'avenir qui seront financés par le grand emprunt. ■

POINT DE VUE

LE MONDE « ÉCOLOGIQUE » DE L'APRÈS-CRISE



*Par Bernard Deflesselles
Député des Bouches du Rhône
2^{ème} Vice Président du Groupe UMP à
l'Assemblée nationale
Président du Groupe UMP – Nouveau Centre
au Conseil Régional Provence Alpes Côte
d'Azur*

De la crise économique inédite que nous traversons, doit naître un monde nouveau, un monde plus respectueux des hommes et de l'environnement, un monde qui se nourrira de la dynamique de l'innovation et des nouvelles technologies vertes.

Les mesures du Grenelle permettront la réduction de 24,8% des émissions de gaz à effet de serre par la France entre 2007 et 2020

l'efficacité énergétique, au développement des énergies renouvelables. Au-delà des 450 milliards d'activité économique générée, des 600 000 emplois créés en moyenne pendant 12 ans, les mesures du Grenelle permettront la réduction de 24,8 % des émissions de gaz à effet de serre par la France entre 2007 et 2020.

Toujours dans ce sens, en décembre prochain à Copenhague, après de longues négociations sur les suites à donner au Protocole de Kyoto, se jouera la conclusion d'un accord mondial sur le climat. Seuls un accord global et l'engagement volontariste de l'ensemble des nations dans la réduction des gaz à effet de serre permettront de contenir le réchauffement climatique à 2°C en 2050, « seuil acceptable » pour la communauté scientifique.

Face aux défis de l'environnement, la France a déjà mis en œuvre le Grenelle de l'Environnement, conçu comme un vaste plan de préparation de notre pays à l'économie de l'après-pétrole, à

Ce sont autant d'engagements qui laissent espérer que le monde de demain ne sera pas comme celui d'hier. ■

Marc Laffineur est l'auteur, avec son collègue Jean-Pierre Balligand, d'un rapport de la commission des finances sur la réforme de la taxe professionnelle



D&I : Pourquoi supprimer la taxe professionnelle ?

Le choix fait il y a un an par le Président de la République de supprimer la taxe professionnelle répondait à une urgence économique nationale.

Dans un monde ouvert où l'industrie est en concurrence sévère et où une part essentielle de l'activité est immatérielle, cet impôt est rapidement devenu une source d'injustices, en grevant les investissements et par conséquent en

poussant à la délocalisation. Il a principalement imposé de façon constante des industries de moins en moins productives de revenus, tandis que des secteurs émergents à forte valeur ajoutée demeuraient sous imposés. En effet, force est de reconnaître que la taxe professionnelle repose sur une assiette complexe et obsolète, faisant peser sur les entreprises une charge de 25 milliards d'euros, dont près de la moitié sur le secteur de l'industrie et des services aux entreprises. Il était donc nécessaire de mettre fin à cet impôt imbécile, et d'inverser la tendance en soutenant nos entreprises plutôt qu'en grevant leur compétitivité.

D&I : Sur quels grands principes reposera la nouvelle imposition sur les entreprises ?

La taxe professionnelle doit être remplacée par un impôt moderne et comparable au plan international. Cette nouvelle imposition, d'ores et déjà appelée cotisation économique territoriale, sera constituée de deux volets.

Tout d'abord, un volet foncier assis sur les valeurs locatives. Je propose que ces valeurs soient révisées, car leur mode d'évaluation a pénalisé l'industrie depuis 30 ans.

Ensuite, un impôt que je souhaite égal à 1,5 % de la valeur ajoutée des entreprises. Cette cotisation serait due par toutes les entreprises,

mais son taux serait progressif pour celles de moins de 7,6 millions d'euros de chiffres d'affaires.

D&I : Quel impact cette cotisation aura-t-elle sur les entreprises ?

Ces règles permettraient d'alléger d'environ 7,5 milliards d'euros la charge de la taxe professionnelle en concentrant près de la moitié des gains sur l'industrie et ses sous-traitants et prestataires, soit environ 3,6 milliards d'euros.

En outre, à la différence de la taxe professionnelle, la cotisation économique territoriale serait désormais directement liée au niveau d'activité de l'entreprise et de la conjoncture. Une entreprise en difficulté bénéficierait ainsi d'un allègement mécanique de la charge de l'impôt..

La réforme de la taxe professionnelle, c'est un gain de 7,5 milliards d'euros pour les entreprises et la garantie du maintien de leurs ressources pour les collectivités locales

D&I : Quel impact pour les collectivités territoriales ?

En ce qui concerne les collectivités locales, la priorité est qu'elles ne perdent pas à la réforme, ce qui implique que chaque niveau bénéficie d'autant de ressources demain

qu'aujourd'hui. La réforme de la taxe professionnelle commande ainsi une refonte ambitieuse de l'ensemble du système fiscal local, devant permettre une plus grande lisibilité de la fiscalité locale et une meilleure adéquation des recettes aux structures de dépenses propres à chaque échelon. Je préconise que le produit de la cotisation locale d'activité (part foncière) soit affecté aux communes et intercommunalités et le produit de la cotisation complémentaire (part sur la valeur ajoutée), partagé entre intercommunalités, départements et régions, sur la base d'un critère physique. ■

Marc Laffineur

Député de Maine-et-Loire

Vice-président de l'Assemblée nationale

Retrouvez la suite de cette interview sur www.dialogue-initiative.com

PORTRAIT



Philippe Paul, Sénateur-Maire UMP de Douarnenez

Philippe Paul a 44 ans. Il exerça la fonction d'assistant parlementaire à l'Assemblée Nationale (1988 – 1997), aux côtés d'Ambroise Guellec, Député, Ancien Ministre, puis Député européen (2004 - 2008).

Il a également été collaborateur de cabinet de Josselin de Rohan, Président du Conseil Régional de Bretagne de 1998 à 2004. De 1995 à 2001, il fut adjoint au Maire de Douarnenez, chargé de la Communication, du Tourisme et des Affaires générales.

En 2001, il est élu Conseiller général du canton de Douarnenez. En 2008, il est élu Maire de Douarnenez au premier tour à 55% des suffrages et réélu, également au premier tour, Conseiller général, mandat dont il devra démissionner en septembre suite à son élection aux sénatoriales.

Il intègre alors la commission des Affaires économiques du Sénat et est, par ailleurs, nommé membre de la Délégation pour la Planification. Gérard Larcher, Président du Sénat, le désigne pour siéger au sein du Conseil National du Littoral.

Passionné d'aviation, et déjà officier de réserve de l'Armée de l'air, Philippe Paul s'est vu remettre l'insigne de Colonel de la Réserve citoyenne de l'Armée de l'Air par le Général Abrial, chef d'Etat major de l'Armée de l'air, le 11 mai dernier.

Philippe Paul est également co-Président de Thalasso Bretagne, qui regroupe l'ensemble des centres de thalassothérapie du grand ouest jusqu'à la Baule.

Très attaché à ses racines finistériennes, Philippe Paul est particulièrement attentif à tous les projets de lois relatifs à l'économie de la Bretagne tous secteurs confondus. Il est aussi cosignataire de plusieurs projets de lois à ce sujet. ■